



La vallée de la Berthe

Départ : **VICHÈRES**

Arrivée : **VICHÈRES**

Niveau : **Facile**

Note :

Durée moyenne : **2:20**

Longueur : **7,53 km**

Dénivelé positif : **205 m**

Dénivelé négatif : **-219 m**



DESCRIPTION DU CIRCUIT

Dès l'église Notre-Dame (ISMH), vous pourrez admirer le bâti traditionnel de Vichères, fait de sable rouge et de pierre blanche. Ce circuit champêtre, tout en dénivelés, relie par des chemins creux la colline de Rougemont (point culminant d'Eure-et-Loir à 285 m) à la pittoresque vallée de la Berthe. Colline de Rougemont : point culminant de l'Eure-et-Loir - Vichères : église dédiée à la Vierge (XVIème)

DÉTAIL DE VOTRE RANDO

VICHÈRES - Départ : La Butte de Rougemont

En regardant la butte de Rougemont, prendre la route à gauche en direction de Vichères. A 150 mètres, prendre le chemin à droite et le suivre pendant 1 km.

1,5 km : Aux quatre chemins, tourner à gauche vers la ferme de l'Archage. A la ferme, laisser le chemin de droite et continuer tout droit sur la route goudronnée.

3,8 km : A la D 112, tourner à gauche et l'emprunter sur 500 mètres. Tourner à droite dans le chemin en herbe qui monte. A la route, tourner à gauche et traverser la Grande Vove.

5,5 km : Au carrefour, à la Petite Vove, continuer tout droit. Dans la Borde aux Mérelles, prendre à droite le chemin qui monte. Au bout de 300 mètres, tourner à gauche et continuer tout droit jusqu'à la route.

7 km : Prendre la route qui monte à gauche vers Rougemont.

7,5 km : Arrivée.

INFOS PRATIQUES À PROXIMITÉ



Restauration

Auberge des Vallées du Perche

L'Ambition
28480 VICHÈRES

02 37 29 47 58

<http://www.auberge-vallees-du-perche.fr>

INFORMATIONS

Eure et Loir Tourisme
02 37 84 01 00
www.tourisme28.com
randonnees.eurelien.fr

BALISAGE DES SENTIERS

Balisage	GR [®] itinéraires de Grande Randonnée	GRP [®] itinéraires de Grande Randonnée de Pays	PR itinéraires de promenade et de randonnée
Continuité de direction			
Changement de direction			
Mauvaise direction			

CHARTRE DU RANDONNEUR

- Ne pas s'écarter des chemins balisés
- En cas de doute sur le cheminement du circuit, le balisage est prioritaire au descriptif papier
- Respecter la nature et la propriété privée
- Ne pas abandonner ses détrit
- Eviter de fréquenter les circuits en période de chasse
- En période hivernale, penser à se munir de chaussures imperméables (ou de bottes) notamment pour les circuits passant en forêt
- Prendre garde aux vipères
- Refermer les barrières et remettre les fils de clôture après son passage
- Tenir les chiens en laisse